

Le 12 novembre 2009

**Objet : Grippe A(H1N1) - vaccination**

Chers parents,

Selon les directives de l'Agence de la santé et des services sociaux de la Montérégie, en collaboration avec la Direction régionale du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, la période de vaccination contre la grippe A(H1N1) des élèves des écoles de la Commission scolaire des Trois-Lacs se fera à compter du 19 novembre 2009.

Les enfants pourront être vaccinés au centre de vaccination situé au 430, boulevard Harwood à Vaudreuil-Dorion. La vaccination est offerte durant les heures scolaires afin d'éviter les perturbations dans le transport régulier de votre enfant. Un accompagnement est prévu par du personnel de l'école et un transport en autobus scolaire sera organisé.

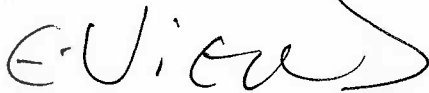
Quant aux modalités plus spécifiques liées à la vaccination et aux besoins de bénévoles, l'information vous sera transmise dès que nous l'obtiendrons.

Nous vous demandons de prendre connaissance du feuillet d'information ci-joint, de compléter le formulaire de consentement à la vaccination et de le retourner à l'école dans les plus brefs délais, au plus tard le mercredi 18 novembre 2009. Ceci nous permettra d'avoir l'autorisation en main au moment où nous connaissons la date de vaccination de votre enfant. Afin de bénéficier du service de la vaccination par le milieu scolaire et utiliser le transport, votre enfant DEVRA ABSOLUMENT présenter le formulaire de consentement.

Advenant le cas où votre enfant ne participe pas à la vaccination offerte durant les heures scolaires, nous vous assurons que des mesures seront prises pour le garder à l'école durant la période d'absence de son groupe.

Dès qu'il nous sera possible de le faire, une communication vous sera acheminée afin de vous informer de la date prévue pour la vaccination de nos élèves.

Nous vous remercions à l'avance pour votre compréhension et votre collaboration.



Éric Viens  
Directeur

Le 10 novembre 2009

Chers parents,

Dans le contexte actuel de la pandémie de grippe A (H1N1), l'Agence de la santé et des services sociaux de la Montérégie, en collaboration avec la Direction régionale du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, a convenu de procéder à la vaccination des enfants qui fréquentent les milieux scolaires primaire et secondaire de la région, et ce, à compter du 19 novembre prochain.

Les enfants se verront offrir, par l'entremise d'un transport scolaire, la vaccination contre la grippe pandémique A (H1N1) dans les centres de vaccination de masse. La vaccination est offerte durant les heures scolaires afin d'éviter des perturbations dans le transport régulier de votre enfant. Un accompagnement est prévu par l'enseignant et des parents bénévoles.

Nous vous demandons de prendre connaissance du feuillet d'information ci-joint, de compléter le formulaire de consentement à la vaccination et de le retourner à l'école dans les plus brefs délais.

Afin de permettre un déroulement optimal de la vaccination, nous vous demandons de porter une attention aux éléments suivants :

- votre enfant doit porter un chandail à manches courtes;
- prévoir une collation pour votre enfant, à prendre avant la vaccination.

Soyez assurés que les services rendus au centre de vaccination de masse répondent à tous les critères de sécurité des soins de santé. Si un incident devait se produire sur le site, vous en serez immédiatement informés par le personnel de l'école.

Pour toute information additionnelle sur le déroulement de cette vaccination, vous êtes invités à vous adresser au personnel de l'école.

La vaccination est une mesure de prévention efficace et fortement recommandée dans le contexte actuel de pandémie. Aussi, nous vous invitons à vous prévaloir de la mesure mise en place par le milieu scolaire afin d'accélérer la protection de votre enfant.

Nous vous remercions à l'avance pour votre compréhension et votre collaboration.

La directrice de santé publique,



Jocelyne Sauvé, M.D., FRCPC

JS/lđ

p.j.